WEBINAIRE

Règlement CO2 européen véhicules lourds

07 JUIN 2023

L'AFGNV propose un webinaire le 13 juin de 12h à 13h pour permettre d'aller plus loin dans la mobilisation en faveur d'un mix énergétique incluant le BioGNV suite aux différentes propositions de la Comission européenne d'interdire les moteurs thermiques pour les autobus neufs dès 2030, et pour

les cars et camions (sauf exceptions) dès 2040.

Règlement CO2 européen : collectivités et transporteurs en 1ère ligne pour sauvegarder un mix intégrant le BioGNV

Dans ce contexte, comment permettre au BioGNV, première alternative au gazole choisie par les transporteurs et les collectivités, de conserver une vraie place dans le mix énergétique ?
Alors que Parlement et Conseil Européens doivent se prononcer en 2023, l'heure est à la mobilisation pour les acteurs français du transport lourd.
L'avenir économique du secteur et sa trajectoire de décarbonation sont en jeu.

Intervenants :
Erwan COTARD, président de l'AFGNV, directeur Mobilités lourdes d'Engie
Pierre VERRI, vice-président à l'Air, à l'Energie et au Climat de Grenoble Alpes Métropole
Dominique RAMARD, vice-président de la FNCCR, président du Syndicat d'Energie des Côtes d'Armor
Jean-Marc RIVERA, délégué général de l'OTRE

Pour s'inscrire